



GOLF DE SAINT-GERMAIN

60ème GRAND PRIX DE SAINT-GERMAIN

VENDREDI 31 AOÛT, SAMEDI 1^{er} et DIMANCHE 2 SEPTEMBRE 2018

REGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Cette épreuve est classée Grand Prix (Catégorie 2017 : 0 pour les Dames et 3 pour les Messieurs)
Ce règlement complète le règlement général des Grands Prix.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

Conditions de participation :

Epreuve ouverte aux joueuses et joueurs amateurs de nationalité française licenciés de la FFGolf, à jour de leurs droits de jeu fédéraux ou aux joueuses et joueurs amateurs de nationalité étrangère licenciés à une fédération reconnue et ayant fait enregistrer par leur club leur certificat médical de non contre-indication à la pratique du golf en compétition ou, si le joueur a fourni un certificat en 2017, attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur l'espace licencié et dont les index de jeu sont limités à :

- Messieurs 2.4
- Dames 5.4

Le nombre de joueurs sera limité à 72 et de joueuses à 27, la commission sportive du club dispose de 12 wildcards qui seront attribuées en accord avec la Ligue de Paris.

Les joueurs seront retenus en privilégiant d'abord les joueurs et joueuses de nationalité étrangère classés dans les 2000 premiers du WAGR pour les Messieurs et dans les 1500 premières du WWAGR pour les Dames, puis en fonction de l'ordre du Mérite National Amateur à la clôture des inscriptions, puis de l'ordre des index tout en respectant le nombre minimum de Dames.

Licence OR : Le club de Saint-Germain réserve 10% de son champ de joueurs au Licence Or U16 qui ne rentrent via leur place au mérite amateur ou par leur index dans la limite de 10% (7 Messieurs et 3 Dames)

Forme de jeu :

**Simple – Stroke-play sur 54 Trous pour les Messieurs et les Dames:
Cut après 36 trous: seront qualifiés 42 messieurs et 15 dames (et les ex-aequo)**

Vendredi 31 août – Tour 1
Samedi 1er septembre – Tour 2
Dimanche 2 septembre – Tour 3

Inscription :

Les engagements doivent obligatoirement se faire par écrit accompagnés du numéro de licence et du règlement avant le Vendredi 17 août 2018 à 18h00. La liste de joueurs retenus sera publiée sur le site du Golf de Saint-Germain le mardi 21 août 2018.

Droit d'inscriptions :

- Joueur (se) adulte 100 €
- Joueur (se) licencié FFGolf de 19 à 25 ans (1993-1999)... .. 50 €
- Joueur (se) licencié FFGolf de moins de 18 ans (2000 et après) 40 €



Yvelines
Conseil général



WORLD
AMATEUR
GOLF
RANKING



Liste de départs :

Les horaires de départs du 1^{er} tour seront disponibles le jeudi 30 Août 2018 à partir de 10h30.

Les horaires de départs du 2^{eme} tour seront disponibles le vendredi 31 septembre à partir de 19h30.

Les horaires de départs du 3^{eme} tour seront disponibles le samedi 1^{er} septembre à partir de 19h30.

Les liste des départs seront consultables sur internet dans la rubrique « compétitions ouvertes » et sur le tableau officiel.

Marques de départs :

Les dames partiront des marques bleues et les messieurs des marques blanches.

Prix :

Le Grand Prix de Saint-Germain Messieurs sera gagné par le joueur ayant réalisé le meilleur score brut.

Le Grand Prix de Saint-Germain Dames sera gagné par la joueuse ayant réalisé le meilleur score brut.

Remise des Prix :

Elle aura lieu, aussitôt que les vainqueurs seront connus au clubhouse.

3 prix Brut Dames,

3 prix Brut Messieurs,

1 prix Brut Mid-Amateur Dames,

1 prix Brut Mid-Amateur Messieurs

Départage :

En cas d'égalité de score à l'issue du dernier tour, pour la première place tant pour les messieurs que pour les dames. Le départage se fera en play-off trou par trou sur les trous 1, 9,10 et 11. Pour les autres places, le départage se fera sur les 18, 9, 6, 3 et dernier trou.

Tenue Vestimentaire :

Une tenue vestimentaire correcte est exigée durant l'épreuve. A ce titre les Jeans, tee-shirts, shorts et débardeurs sont interdits.

Tableau officiel :

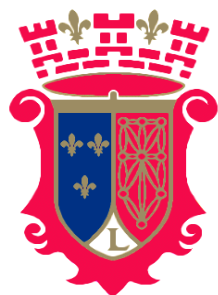
Les joueurs pourront prendre connaissance de toutes les informations et/ou modifications éventuelles sur le règlement et du déroulement de l'épreuve au tableau officiel.

Seules les informations figurant sur ce tableau sont à prendre en compte.

Comité de l'épreuve :

Il est composé de :

- Monsieur Jean-Paul DAVIN, Président du Club.
- Monsieur Jean-Philippe THIEULIN, Président de la Commission Sportive.
- 1 Arbitre de Ligue de Paris
- Monsieur François BARDET, Directeur du Club.



GOLF DE SAINT-GERMAIN

GRAND PRIX DE SAINT-GERMAIN

VENDREDI 31 AOUT, SAMEDI 1^{ER} ET DIMANCHE 2 SEPTEMBRE 2018

Bulletin d'inscription

Nom :

Prénom :

Licence N°:

Index :

WAGR :..... Mérite Amateur :.....

Licence OR U16 : OUI NON

Téléphone Portable :

Email :

Droit d'inscriptions :

- Joueur(se) adulte..... 100 €
- Joueur(se) de 19 à 25 ans (1993-1999)..... 50 €
- Joueur(se) de moins de 18 ans (2000 et après) 40 €

A retourner au Golf de Saint-Germain – Route de Poissy – 78100 SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

Tel : 01 39 10 30 30 / Fax : 01 39 10 30 31 / Email : info@golfstg.org

Avant le Vendredi 17 Aout 2018.